

# CACES®

## Chariot de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant

### Catégories 1

## Objectifs

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité d'un chariot de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant.

### Public Visé

Toute personne appelée à manipuler un chariot de manutention automoteur gerbeur à conducteur accompagnant.

### Pré Requis

- Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées)
- Posséder les aptitudes médicales requises et validées par la médecine du travail
- Comprendre le français

## Objectifs pédagogiques

Il devra maîtriser la conduite des chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R485 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R485 de la catégorie visée.

## Méthodes et moyens pédagogiques

### Moyens Théorique :

4 salles climatisées équipées de vidéoprojecteurs, lecteur de DVD, retroprojecteur, PC, tableau blanc et paper board / 10 places assises par salle

### Méthode Théorique :

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes : interactive et démonstrative

### Moyen Pratique :

- Plateau technique avec aire d'évolution intérieure et extérieure avec charge à gerber en pile et en palletier
- Chariot de manutention automoteur gerbeur à conducteur accompagnant

### Méthode Pratique :

Organisation par atelier

## Qualification Intervenant(e)(s)

Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaire d'une formation à la pédagogie.

## Parcours pédagogique

Répondant à l'annexe du Référentiel de connaissances de la recommandation R485 de la CNAM :

### **FORMATION THEORIQUE (3 heures)**

#### A-REGLEMENTATION / RESPONSABILITES DE L'UTILISATEUR

- Les conditions requises pour conduire un chariot de manutention automoteur gerbeur à conducteur accompagnant

- Les responsabilités pénales du conducteur

- Les conditions d'utilisation des chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant : règles de circulation et règles de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise (plan de circulation, protocoles de sécurité,...)

#### B-ORGANES, DISPOSITIFS DE SECURITE ET EQUIPEMENTS DU GERBEUR

- Identification

-Fonctionnement et précautions à prendre pour leur mise en oeuvre

#### C-PRINCIPALES CAUSES D'ACCIDENTS DU TRAVAIL

Identification des principaux facteurs d'accidents (causes, conséquences,...)

#### D-SECURITE POUR L'UTILISATION DES GERBEURS

- La plaque de capacités : interprétation et adéquation avec les charges

- Identifier les différents paramètres et leur influence sur la distance de freinage du gerbeur ( environnement, co-activité, état du sol, charge, vitesse...)

- Les interdictions relatives au transport ou à l'élévation de personnes

- Conduite à tenir en cas d'incident et/ou d'accident

### **FORMATION PRATIQUE (4 heures)**

A- Prise de poste

B- Mise en place du pont de liaison quai/véhicule

C- Stabilité des véhicules

D- Sécurité des chargements

E- Prise, transport et dépose d'une charge

F- Fin de poste (arrêt du gerbeur, compte rendu d'anomalie)

G- Opérations de maintenance qui incombent à l'utilisateur

### **TEST THEORIQUE ET PRATIQUE (7 heures)**

A- Epreuve théorique sous forme de QCM

EUGENE FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 42670205267

Centre de Conduite Eugène • ZA Est Lieu-dit Grube 67730 Châtenois

Tél : 03.88.82.70.27 Fax : 03.88.82.74.45 mail : formation@eugeneformation.com

www.eugeneformation.com



B- Epreuve pratique sous forme de parcours à réaliser

## Méthodes et modalités d'évaluation

Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation.

Les tests d'évaluation sont réalisés par un testeur certifié, composé d'une épreuve théorique sous forme de QCM et d'une épreuve pratique constitué d'un ensemble de réalisations prédéfinies en situation de travail.

## Modalités d'Accessibilité

Toutes personnes à mobilité réduite peuvent se renseigner auprès de nos services administratifs.

## Durée

**14.00** Heures

**2** Jours

EUGENE FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 42670205267

Centre de Conduite Eugène • ZA Est Lieu-dit Grube 67730 Châtenois

Tél : 03.88.82.70.27 Fax : 03.88.82.74.45 mail : [formation@eugeneformation.com](mailto:formation@eugeneformation.com)

[www.eugeneformation.com](http://www.eugeneformation.com)



SIRET : 340 365 246 00016 • RC : B 340365 246 • APE : 8553 Z • TVA intracommunautaire : FR 30 340 365 246

Crédit Agricole Sélestat : 17206 00031 02317796010 56 • Caisse d'épargne Sélestat : 16705 09017 08755513201 27 • CMDP Sélestat : 10278 01300 00030932845 69